

ACADÉMIE DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON

Autorisée par lettres patentes de 1724, 1752, 1758
Reconnue d'utilité publique par ordonnance royale du 7 novembre 1829 et par décret du 27 juillet 1867

PROGRAMME DES SÉANCES DU 1^{er} TRIMESTRE 2017

10 janvier	Rentrée solennelle - discours des présidents. Pierre CRÉPEL : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie de l'année 2016.</i> Transmission de la présidence à Nicole Dockès-Lallement. Nicole DOCKÈS : <i>La lecture du Des délits et des peines de Beccaria par Benoît Goy, académicien lyonnais.</i>
17 janvier	Communication de notre confrère Philippe BLANC-BENON : « À l'écoute de l'atmosphère avec les infrasons ».
24 janvier	Communication de notre confrère François SIBILLE : « Jules Verne et l'espace ».
31 janvier	<i>Éloge funèbre de Louis David</i> par notre confrère Jean BURDY. Communication de notre confrère Joseph REMILLIEUX : « Voyage en Antarctique, continent dédié à la paix et à la recherche scientifique ».
7 février	Communication de notre confrère Jean-Pol DONNÉ : « Les Penin, 170 ans de médailles à Lyon ».
14 février	Conférence de Jean-Marie LAFONT : « L'œuvre culturelle du Major-Général Claude Martin à Lucknow - Son inventaire après décès ».
7 mars	Communication de notre confrère Christian BANGE : « Les femmes naturalistes ».
14 mars	Communication de notre confrère Jean NORMAND : « Le déjeuner chez Lapérouse ».
21 mars	Communication de notre confrère Bernhard BEUTLER : « L'Europe - entre la réconciliation et la perte des visions... une réflexion subjective ».
28 mars	Communication de notre confrère Jacques FAYETTE : « Le Royaume-Uni et l'Union européenne ».
4 avril	Conférence de Bernard FAVRE : « Les transports du futur : quel avenir au véhicule routier autonome ? ».
11 avril	Conférence de François RENAUD : « Comment naît et meurt une épidémie ».

Sauf avis contraire, les séances ont lieu le mardi à 14 h 30 au siège de l'Académie, Palais Saint-Jean,
4, avenue Adolphe Max, 69005 Lyon

secretariat@academie-sbla-lyon.fr

www.academie-sbla-lyon.fr

Prochaine séance le mardi 2 mai 2017

CONTRIBUTION POUR 2017 (à verser en janvier)

Pour les membres titulaires et les membres émérites, la contribution minimale est fixée à 120 € qui feront l'objet d'un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt de 66 %. Nous sommes très reconnaissants à ceux, nombreux, qui acceptent de la majorer.

Les membres correspondants et les membres d'honneur associés de l'Académie, en versant la somme de 30 € (ou 50 €, pour avoir le volume de *Mémoires*), recevront nos circulaires, et également un reçu fiscal. Leur aide nous est précieuse.

Les Amis de l'Académie comprennent les personnes qui désirent être informées de nos séances et de nos travaux. Moyennant une adhésion annuelle de 10 €, ils reçoivent les trois programmes trimestriels. Outre la cotisation de 10 €, les Amis de l'Académie peuvent verser une cotisation complémentaire de soutien, d'un montant minimal de 50 €, qui fera l'objet d'un reçu fiscal.

